

LR de Vaucluse : Fabrice Liberato arrive et Julien Aubert part



<u>Fabrice Liberato</u> vient d'être nommé secrétaire départemental de la fédération <u>Les Républicains</u> de Vaucluse par Eric Ciotti au bureau politique national. Dans le même temps, <u>Julien Aubert</u>, président de la fédération départementale, a annoncé ne pas renouveler son mandat aux élections internes qui auront lieu les 26 et 27 novembre prochains.

Désormais secrétaire départemental de la fédération <u>LR 84</u> depuis le mardi 26 septembre, Fabrice Liberato, qui est le président du <u>Syndicat mixte du Scot Cavaillon-Isle-sur-la-Sorgue-Coustellet</u> mais aussi adjoint au maire de Cavaillon délégué à l'urbanisme, est chargé de l'exécution des décisions des instances nationales dans le département. Il organise notamment les scrutins du Mouvement en Vaucluse. Aussi, il présente chaque année un rapport d'activité au Comité départemental.

De son côté, l'actuel président de la fédération départementale vient d'annoncer <u>sur sa page facebook</u> qu'il ne renouvellerait pas son mandat. « Je me suis posé les seules questions qui vaillent : celle de l'envie, celle de la légitimité et celle du projet, a déclaré Julien Aubert. L'une de ces trois questions m'a semblé conduire à une réponse résolument défavorable à ma candidature. » Le président de LR 84 a



également exprimé son envie de se concentrer sur d'autres projets. « J'ai des projets personnels et politiques dans les mois et années à venir pour lesquels j'aurai besoin de toute mon énergie, à commencer par l'animation de mon mouvement, <u>Oser la France</u>. »

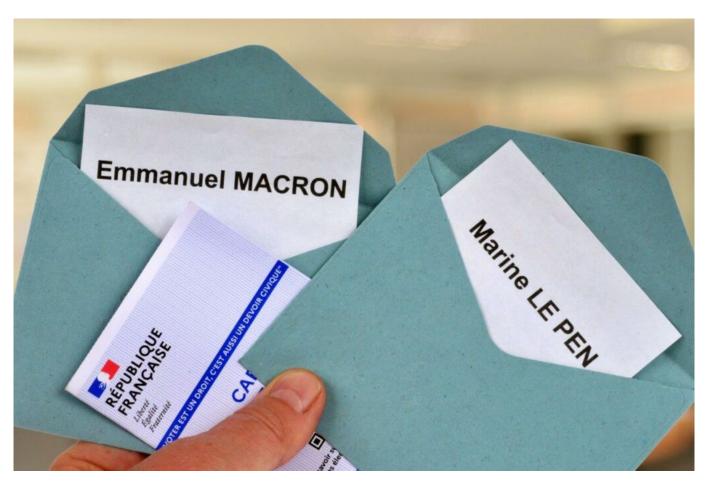
Ainsi, la personne qui succédera a Julien Aubert aura pour missions d'assurer la représentation des adhérents du département de Vaucluse auprès des instances du Mouvement, de convoquer le Comité départemental, déterminer son ordre du jour conjointement avec le secrétaire départemental, présider ses réunions, organiser la vie interne du Comité départemental et en appliquer les directives, mais aussi veiller à l'unité du Mouvement dans le département et à la libre expression de chaque adhérent. Le nouveau président de la fédération départementale sera également membre de droit du Conseil National.

V.A.

Présidentielles : les parlementaires vauclusiens choisissent leur camp



Ecrit par le 22 octobre 2025



Après Cécile Helle, maire socialiste d'Avignon, <u>qui a appelé à faire barrage à l'extrême droite</u>, plusieurs parlementaires vauclusiens sont également montés au créneau à l'occasion du second tour de la présidentielle entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen afin de faire part de leur consignes de vote.

Ainsi, dans un communiqué le sénateur Jean-Baptiste Blanc (LR-Les républicains) explique qu'il « entend l''exaspération des électeurs qui n'en peuvent plus qu'on leurs disent ce qu'ils ont à faire ».

Pour autant, l'élu, aussi conseiller départemental de Vaucluse, rappelle que même s'il s'est opposé « aux projets de lois du gouvernement d'Emmanuel Macron » il reste « porté par ses valeurs et ses convictions ». Au final, Jean-Baptiste Blanc, qui assure « qu'il ne cessera jamais de combattre l'extrémisme », précise qu'il « ne votera jamais pour le Rassemblement national » sans pour autant préciser s'il allait voter pour le Président de la République sortant.

« Mon vote ne sera pas un blanc-seing pour Emmanuel Macron, ni un quitus et encore moins un ralliement, Conclut-il. Dès le 24 avril, je retrouverai ma liberté, mes idées et ma seule priorité : le Vaucluse. »

Alain Milon, l'autre sénateur LR vauclusien, n'hésite pas à afficher plus clairement sa position en suivant la consigne de vote de Valérie Pécresse et en appelant à voter pour le Président de la République.



Ecrit par le 22 octobre 2025

Pour sa part, Julien Aubert, député LR de la 5° circonscription de Vaucluse, annonce clairement qu'il ne votera pas Emmanuel Macron. Il ne devrait toutefois pas apporter son suffrage à la présidente du RN puisqu'il réfléchit plutôt à voter blanc. Tout comme Jean-Claude Bouchet, député LR de la 2° circonscription.



Souad Zitouni, députée de la 1re circonscription, a reçu la ministre chargée de la Ville, Nadia Hai avec laquelle elle s'est rendue dans les quartiers avignonnais de Saint-Chamand et de la Reine Jeanne pour échanger avec les habitants.

A l'inverse, bien que déçu par le score de sa candidate Anne Hidalgo, Lucien Stanzione, sénateur PS du Vaucluse, est sur la même longueur d'onde que la maire d'Avignon et appelle aussi à voter pour Emmanuel Macron.

Par ailleurs, les deux députés LREM (La République en marche) vauclusiens appellent forcément à voter pour leur candidat. Adrien Morenas, député de la 3° circonscription, annonce déjà qu'il sera présent au meeting d'Emmanuel Macron au Pharo à Marseille samedi prochain.

De son côté, Souad Zitouni, députée de la 1re circonscription, a sorti le grand jeu en recevant la ministre chargée de la Ville, Nadia Hai avec laquelle elle s'est rendue dans les quartiers avignonnais de Saint-Chamand et de la Reine Jeanne pour échanger avec les habitants.

« Ce fût un moment chaleureux, où nous avons pu entendre les difficultés encore rencontrées par les habitants des quartiers ; mais aussi un moment de pédagogie où nous avons pu expliquer le rôle et l'ambition de l'État en matière de rénovation urbaine » explique l'élue qui appelle également « à la



mobilisation générale pour Emmanuel Macron face à l'imposture de l'extrême droite, au repli et l'exclusion, contraires aux valeurs républicaines. »

Julien Aubert interpelle le gouvernement sur les stocks d'iode disponibles



Alors que le conflit persiste en Ukraine, Julien Aubert, député de la 5e circonscription de



Vaucluse, a interpellé par courrier Florence Parly, ministre des Armées.

Il l'interroge sur l'état des stocks français immédiatement mobilisables d'iode stable (ou iodure de potassium) dans le contexte du conflit et d'emploi à plusieurs reprises par le régime russe de la menace nucléaire.

<u>Le député</u> rappelle l'importance de ces comprimés pour la protection d'une population dans le cas d'émissions d'iode radioactif du fait d'accident ou d'attaque nucléaire. « La France doit normalement pouvoir en délivrer à tout foyer justifiant d'un domicile situé dans un rayon de 20 km autour d'un réacteur nucléaire », rappelle-t-il. Le parlementaire LR renvoie au souvenir de la gestion des stocks durant la crise sanitaire qu'il juge « négligée » concernant notamment les masques de protection.

A titre préventif, le président LR de Vaucluse demande à la ministre d'indiquer la couverture de la population en nombre de personnes que les stocks sont aujourd'hui capables d'assurer et pour quelle durée. Julien Aubert conclue : « l'envoi récent de matériel dont ce produit pour les Ukrainiens est à saluer mais ne doit pas nous amener à une situation de vulnérabilité vis-à-vis de notre propre population ».

Lire aussi: Ukraine: deux dispositifs de recensement des logements en Vaucluse

Huit Vauclusiens reçoivent la médaille de l'Assemblée nationale



Ecrit par le 22 octobre 2025



A Mormoiron, le député <u>Julien Aubert</u> a décerné la médaille de l'Assemblée nationale à huit Vauclusiens engagés.

« Ils sont le visage d'un Vaucluse solidaire, inventif, patriote ou engagé. Ils sont des exemples inspirants dans une époque qui doute d'elle-même », rend hommage <u>le président LR de Vaucluse</u>. Maxime Bey, ancien rugbyman, est profondément investi dans la vie publique depuis 30 ans en tant que maire honoraire de Gargas. A 22 ans, <u>Geoffrey Cuenin</u> occupe à la fois le poste d'agent de surveillance de la voie publique, et ceux de gendarme réserviste et sapeur-pompier volontaire pendant ses repos. Le jeune vauclusien est également une star sur le réseau social Tik Tok ou il fait de la prévention auprès des jeunes sur les gestes qui sauvent.

Annette Pagne de Pernes-les-Fontaines a participé pendant dix ans à la maraude de la Croix-Rouge. Michèle Dufay s'occupe de l'épicerie sociale <u>Oxygène</u> située à Carpentras. Le pertuisien <u>Lucas Barone</u> est vice-champion du monde de kayak. <u>Clément Gilly</u> a créé une entreprise innovante avec de petits moyens : une coupelle pour pouvoir manger et boire avec une seule main. Alexandre et Grégoire Izac Pagnon sont deux jeunes porte-drapeaux.



Ecrit par le 22 octobre 2025



Remise des médailles aux Vauclusiens à Mormoiron. Crédit photo: Julien Aubert

Toujours pour faire lumière sur les talents de Vaucluse, Julien Aubert organisait en octobre 2021 à l'Assemblée nationale le salon des <u>'Saveurs du Ventoux et du Luberon'</u>. La 8ème édition mettait à l'honneur les spécialités de Vaucluse auprès de 120 invités et de nombreux parlementaires qui ont dégusté les produits parmi lesquels le raisin du Ventoux, les berlingots de Carpentras ou la bière Ocria.

Lavande: un brin de victoire en commission



des affaires européennes



La Proposition de résolution européenne (PPRE) visant à sauvegarder la lavandiculture française a été adoptée à l'unanimité et révisée en commission des affaires européennes.

L'enjeu est de taille. La France est le premier producteur au monde d'huile essentielle de lavandin (environ 1 500 tonnes par an) et le deuxième producteur mondial d'huile essentielle de lavande. Les exportations d'huiles essentielles représentaient 1,3 milliard d'euros en 2018 pour la région Sud, sur un total de 2,7 milliards de produits agricoles. A lui seul, ce secteur génère plus de 9 000 emplois directs et plus de 17 000 emplois indirects issus de l'activité touristique en France. Environ 250 producteurs sont référencés en Vaucluse.

A l'origine de l'inquiétude grandissante depuis 2013, une règlementation européenne qui impliquerait un changement de statut de la lavande : de produit naturel à toxique. Selon <u>Julien Aubert</u>, protéger les consommateurs en éliminant les molécules dangereuses pour la santé est louable, mais classer l'huile de



lavande comme un produit chimique prouve « une méconnaissance des huiles et de la manière de les règlementer ».

Le député LREM, <u>Adrien Morenas</u>, présentait son rapport en tant que rapporteur de la PPRE du député Julien Aubert à laquelle il « adhère complètement ». Adrien Morenas souhaite par ailleurs élargir sa proposition à toutes les Plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM) car « elles sont toutes soumises à la même réglementation européenne », à savoir le règlement <u>REACH</u>.

Distinction en fonction du tonnage

La version initiale de la PPRE recommandait de considérer les huiles essentielles comme un produit agricole et les exclure de REACH. Selon Adrien Morenas, « considérer les huiles essentielles comme des produits agricoles ne change rien, la réglementation européenne s'applique dès qu'un produit est commercialisé dans le marché intérieur. » Par ailleurs, exclure les huiles essentielles de REACH n'est pas « une solution de long terme et les producteurs n'y sont pas tous favorables », souligne le député LREM.

Après avoir discuté avec les parties prenantes : Commission européenne, ministères, interprofession, Adrien Morenas propose une autre approche. « La réécriture que j'ai proposée défend une distinction claire entre les petits producteurs (en dessous d'une tonne par an) et les productions à des fins industrielles. Les petits producteurs, ne sont pas concernés par REACH actuellement, cette situation doit être pérennisée », suggère Adrien Morenas.

De même, le commerce au détail d'huile essentielle doit selon lui être exempté de la révision CLP qui encadre l'étiquetage des produits chimiques. « Il n'est pas question d'avoir des pictogrammes avec des têtes de mort sur des petits flacons d'huile essentielle », soutient le député LREM.

Pour les productions à des fins industrielles couvertes par REACH, la plupart des producteurs se situant dans la catégorie entre 1 à 10 tonnes, il a suggéré qu'ils soient exemptés des nouvelles exigences. « Les coûts financiers et les exigences techniques sont trop élevés par rapport à ce que peut supporter une petite filière comme les PPAM », explique Adrien Morenas.

La nouvelle version demande également des clarifications pour la classification des perturbateurs endocriniens pour que la filière puisse se préparer en amont. Adrien Morenas a ainsi proposé à l'Union européenne et au gouvernement de mettre en place des mesures « transitoires, échelonnées et adaptées en vue de ces révisions ».

Une « épée de Damoclès »

Le premier objectif que Julien Aubert s'était fixé en écrivant cette proposition est atteint : mettre le sujet de la lavande à l'agenda de la présidence française de l'Union européenne avec l'obligation morale du gouvernement d'en profiter pour protéger la lavande. « La version adoptée apporte d'ailleurs d'importantes garanties pour la filière », affirme le parlementaire.

Toutefois, le texte validé laisse planer selon le député LR une « épée de Damoclès au-dessus des



producteurs de Vaucluse, avec à court terme des contraintes lourdes et à plus long terme la menace de disparition de la filière [...] ». Il s'explique : « la PPRE revisitée fait le choix de demander à la Commission européenne des éclaircissements ou des assouplissements avec des exceptions pour les petits tonnages et ne remet pas en cause la règle originale qui a été d'inclure l'huile essentielle de lavande pour les produits chimiques soumis, de ce fait, à REACH. »

Pour y remédier, le parlementaire proposait de s'appuyer sur la classification internationale INCI pour distinguer l'huile essentielle de lavande (naturelle) de l'essence de lavande (chimique). « Il s'agissait de considérer les huiles essentielles pour ce qu'elles sont : des produits naturels qui devraient être exemptés de REACH », indique le député qui regrette que cette proposition n'ait pas été retenue car elle constituait une « attente forte de la part des producteurs de Vaucluse » avec lesquels Julien Aubert a longuement travaillé.

'Sauve qui poule' ! Des élevages avicoles de Vaucluse menacés



Ecrit par le 22 octobre 2025



Le député LR de Vaucluse, <u>Julien Aubert</u>, vient d'interpeller le gouvernement à propos des petits élevages avicoles de plein air et des mesures prises pour lutter contre la propagation de la grippe aviaire.

Depuis le 5 novembre 2021, les éleveurs de volailles sont obligés de claustrer, « confiner », leurs animaux. En cause : le risque « élevé » selon le gouvernement, de circulation de la grippe aviaire. Une obligation qui s'applique quand bien même le virus n'aurait pas été détecté dans le département dans lequel les élevages sont implantés.

C'est le cas notamment en Vaucluse où le député a rencontré des éleveurs, en particulier la présidente de l'association 'Sauve qui poule', détenant un élevage de moins de 250 volailles. « Elle a été mise en demeure par la préfecture de claustrer ses animaux, menaçant dans le cas contraire de prononcer des mesures administratives pouvant aller jusqu'à la suspension d'activité, ainsi que d'éventuelles sanctions pénales », indique le parlementaire.

Label, bien-être animal, impact économique

Ces mesures posent de nombreux problèmes que Julien Aubert a exposés au ministre lors d'une question



<u>orale</u>. A commencer par « la véracité de l'information délivrée au consommateur : alors que ces volailles bénéficient du label d'élevage en plein air, l'enfermement de celles-ci dans un bâtiment ne correspond plus à l'attente du consommateur », alerte le député.

Ce dernier, à l'origine d'une proposition de loi créant le premier <u>code du bien-être animal</u> en France, souligne la remise en question de la vocation première de ces élevages attachés au bien-être animal. La claustration remettrait en cause ce bien-être, « en raison par exemple d'enclos inadaptés ». Dernière problématique et non des moindres, les contraintes qui pèsent sur ces éleveurs et l'impact économique qui en découle.

Le député a donc demandé au ministre un aménagement de ces mesures, une meilleure prise en compte de la situation de ces élevages ne constituant pas des foyers épidémiques de cette maladie et la possibilité de pouvoir à nouveau élever leurs volailles en plein air.

Détournement de fichier, Julien Aubert saisit la Cnil!

«Les adhérents Les Républicains de Vaucluse ont eu la récente surprise de recevoir des courriels de la part des cadres du mouvement Reconquête! Tout juste implanté en Vaucluse, a révélé <u>Julien Aubert</u>, président Les Républicains Vaucluse et député de la 5° circonscription. Ce mouvement a adressé ces courriels précisant qu'ils sont théoriquement destinés aux adhérents de Reconquête! »

Quand Zemmour rentre par la fenêtre courriels

« Dans ceux-ci, nous pouvons retrouver de la publicité pour le programme du candidat <u>Eric Zemmour</u> ou encore le calendrier des réunions publiques. Un certain nombre d'adhérents Les Républicains vauclusiens ont, à juste titre, manifesté leur mécontentement, n'ayant ni adhéré à Reconquête!, ni exprimé leur accord auprès de ce mouvement pour qu'ils puissent leur transmettre des communications. »

Feu de tout bois

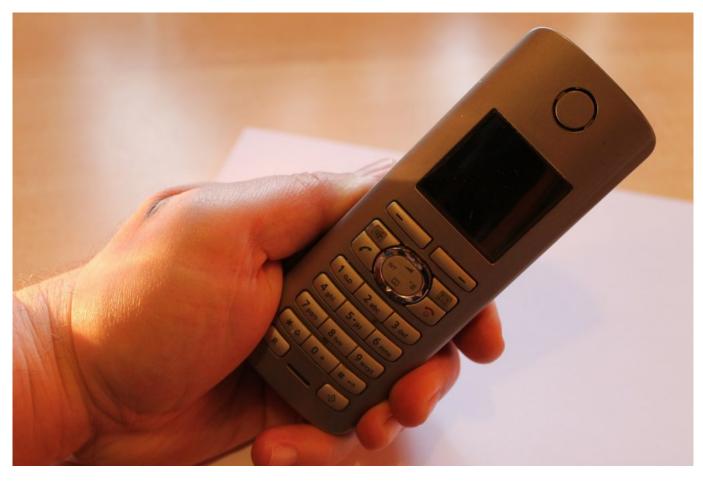
« Si cette méthode constitue une manière déloyale de mener campagne, elle se fait aussi en dehors du cadre réglementaire de protection des données personnelles. Julien Aubert, président de la fédération Les Républicains de Vaucluse, a donc saisi la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) pour faire la lumière sur ces méthodes de détournement des fichiers d'adhésion sans le consentement des inscrits à ces fichiers et donc dans un irrespect total des règles concernant la protection des données personnelles.»



MH

DR

Télécommunications en Vaucluse : Cédric O répond à Julien Aubert



Nous l'évoquions <u>en mars dernier</u>. Le député <u>Julien Aubert</u> saisissait l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) et le secrétaire d'état chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, concernant les pannes régulières de téléphonie fixe et mobile en Vaucluse.



La consultation menée auprès de 500 Vauclusiens révélait qu'un grand nombre d'entre eux déclarait subir 'souvent' voir 'très régulièrement' des dysfonctionnements avec leur ligne téléphonique. Des désagréments prenant principalement la forme de coupures et de problèmes de liaison. De manière générale, les habitants interrogés semblaient donc juger insatisfaisante la qualité du service de téléphonie fixe qu'ils recevaient.

Investissement et recrutement

<u>Cédric O</u>, secrétaire d'état chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, a ainsi formulé une réponse au député de la 5e circonscription de Vaucluse. Dans son courrier datant du 30 novembre 2021, le ministre indique avoir enjoint Orange de prendre des engagements ayant abouti à un plan d'investissement massif d'entretien du réseau, dans lequel le Vaucluse a été associé. L'opérateur Orange s'est ainsi engagé à maintenir 500 millions d'euros annuels d'investissement « consacrés à l'entretien du réseau cuivre sur l'ensemble du territoire national malgré un nombre de lignes actives en forte décroissance », précise le ministre. 10 millions supplémentaires seront également alloués à 17 territoires prioritaires dont le Vaucluse fait partie.

Orange renforce par ailleurs son recrutement avec 123 nouveaux postes priorisés dans les départements en tension. En cas de dysfonctionnement, l'opérateur s'engage à « fournir une solution de secours mobile en 24h au maximum, à partir du signalement de l'incident » , peut-on lire dans le courrier. A défaut de couverture mobile, pour les cas d'interruption collective de service sur une portion de réseau, « une solution de téléphonie satellitaire sera mise à disposition en mairie. » Les offres du service numérique universel seront par ailleurs maintenues.

Et de compléter : « le suivi de ce plan sera assuré par la mise en place de comités de concertation locaux à l'échelle départementale, composés de représentants d'élus et des opérateurs sous l'égide des préfets, et d'un comité de concertation nationale qui rassemblera en plus de l'opérateur Orange, des représentants des associations de collectivités territoriales et les services de l'Etat. »

'New deal mobile'

Le 'New deal mobile' est également évoqué par Cédric O. Ce dispositif de couverture ciblée vise à améliorer de manière localisée la couverture de zone. L'identification des zones à couvrir incombe à la préfecture et aux collectivités territoriales, constituées en équipes projets locales. En Vaucluse, 21 sites ont fait l'objet d'un arrêté ministériel. Les opérateurs ont 24 mois à compter de l'arrêté pour mettre en service le pylône. Les zones à couvrir correspondent à des priorités locales identifiées, comme des sites touristiques, des établissements publics, des espaces naturels...

Par ailleurs, le courrier mentionne l'obligation imposée par l'Autorité à Orange, de publier des indicateurs de qualité de service : délais de prestations, taux de conformité des prestations, taux d'incidents mensuels sur parc, etc. Et le ministre de rappeler le plan France très haut débit qui prévoit la couverture de l'ensemble du territoire national d'un réseau Très haut débit (supérieur à 30 Mbit/s) d'ici fin 2022.



Julien Aubert : place au bilan pour le Vaucluse



Ce lundi 29 novembre, avenue du Mont Ventoux, le député <u>Julien Aubert</u> dressait son bilan de 5 ans d'engagement au service du territoire.

Bien que sa voix de stentor résonne régulièrement dans l'hémicycle (13ème sur 577 en nombre d'interventions et en commission)*, l'Echo du mardi s'attache aujourd'hui à faire la lumière sur les principales initiatives vauclusiennes qui ont jalonné le mandat de Julien Aubert. En 2017, le mandat se renouvelle pour défendre les intérêts du territoire à l'Assemblée nationale. « Je l'ai fait dans le travail, la droiture et la proximité », déclare le président d'<u>OLF</u> dont le soutien conforte officiellement <u>la candidature d'Eric Ciotti</u> à la présidentielle 2022.

Face aux micros tendus, le député de la 5e circonscription de Vaucluse est revenu sur sa proposition de loi relative au droit de propriété pour lutter contre les squatteurs et locataires indélicats, ses travaux sur l'énergie en tant que rapporteur de la commission des finances (crédits du budget alloués à la transition énergétique) ou sa proposition de loi pour raisonner le développement de l'éolien. Il est évidemment revenu sur les dossiers locaux pour défendre les services publics menacés de fermeture (TGI de



Carpentras, écoles et maternités d'Apt, hôpital de Pertuis notamment) ou encore sa mobilisation durant la crise Covid-19.

« Les crises successives qui ont émaillé ce quinquennat n'ont pas épargné les Vauclusiens : qu'il s'agisse des zones de non-droit dans nos cités (<u>avec l'assassinat d'Éric Masson</u>) ou bien des fermetures administratives de commerces relégués à l'arbitraire catégorie de 'non-essentiels' en passant par les contraintes venues d'en haut qui pèsent sur notre agriculture », abonde le parlementaire d'un ton grave.

Télécommunications

Comme <u>abordé dans nos colonnes</u>, le député alerte depuis longtemps des dysfonctionnements que subissent les Vauclusiens avec leur ligne téléphonique fixe ou mobile. Une consultation révélait qu'un grand nombre de vauclusiens déclarait régulièrement subir des pannes. « J'ai saisi le président d'Orange, le secrétaire d'État chargé de la Transition numérique ainsi que l'Arcep. Mon appel a été entendu : un grand plan de renforcement des infrastructures de télécommunications a été initié. »

L'arrivée du compteur Linky, qui soulevait des inquiétudes au cœur de la circonscription, s'inscrit également dans le carnet de bilan. En 2017, le député demandait à Enedis des éclaircissements, en s'appuyant sur les collectifs de citoyens puis en organisant une journée de débats sur les enjeux à l'Assemblée nationale avec tous les acteurs impliqués. « J'ai également proposé la possibilité de refuser ce compteur pour les personnes électrosensibles » précise-t-il.

Sécurité à Carpentras

Après la multiplication des violences liées au trafic de stupéfiants dans certains quartiers de Carpentras, notamment à Pous-du-Plan, Julien Aubert formule la demande au ministre de l'Intérieur de moyens supplémentaires affectés à ces quartiers sensibles pour un rétablissement rapide de l'ordre. Récemment, « face à l'inaction et aux seuls effets d'annonce du gouvernement », le député l'a saisi à nouveau pour exposer un plan d'action d'urgence : augmentation des effectifs de GSP (Groupes de sécurité de proximité), BAC (Brigade anti-criminalité) et GAJ (Groupe d'appui judiciaire) notamment.

« Nous sommes sur l'arrière pays de Marseille, si nous n'arrachons pas les trafics, ils vont grossir et faire le lien avec les villages de Bédoin, Aubignan, Sault, etc. Si installer deux policiers en faction devant la cité des amandiers 24h/24 n'est pas possible, alors nous ne sommes pas à la hauteur du danger », nous confiait le député <u>il y a quelques semaines.</u>

Services publics

Il saisit le ministre de l'Éducation nationale sur les fermetures de classes et le non-remplacement des professeurs à Apt, avant de s'opposer à la fermeture de la ligne TER Marseille-Aix-Pertuis. « J'ai signé, dès 2017, la pétition demandant son maintien. J'ai défendu les intérêts pertuisiens, en alertant la Région et le Président de la SNCF. » Côté justice, le député s'oppose à la réforme de 2018 annonçant la fin de la justice de proximité avec la fusion des tribunaux d'instance/grande instance et donc la fermeture du TGI



de Carpentras. « Bien avant la crise sanitaire, je me suis mobilisé pour lutter contre le délitement de nos hôpitaux comme celui de Pertuis ou la maternité d'Apt », conclue-t-il sur ces enjeux cruciaux de services publics.

Fraise, viande, lavande

Le gouvernement adopte sa proposition d'interdiction de la viande synthétique dans les services de restauration publics. « Nous devons privilégier l'approvisionnement de nos éleveurs locaux et il n'est pas question d'ouvrir la voie à ces 'viandes de paillasse' dont ne nous connaissons rien des effets sur la santé », alerte Julien Aubert.

« J'ai fait pression sur le gouvernement à propos de la production de fraises qui se trouve en position très défavorable <u>par rapport à la fraise espagnole</u> vendue dans notre pays à un prix bien plus faible grâce à des conditions et des coûts de productions plus favorables. Cette dernière est vendue aujourd'hui à 1,60€ le kg contre 8€ en moyenne pour les fraises vauclusiennes. »

Sujet phare qui tient l'enfant de Sault à cœur : la filière lavandicole. Le député a ainsi saisi la Commission européenne et le gouvernement sur les alertes et inquiétudes remontées par les exploitants producteurs de lavande et de lavandin autour de la prochaine réglementation européenne encadrant les composants des huiles essentielles et pouvant conduire à la disparition de la filière et d'un pan de la culture locale. Julien Aubert s'est rendu à Bruxelles avec le député européen François-Xavier Bellamy pour trouver une solution avec le Commissaire en charge du dossier.

Une proposition de résolution européenne (PPRE) a été déposée fin octobre à l'Assemblée, cosignée par 30 parlementaires. Elle vise à différencier l'huile essentielle de lavande, produit agricole, des essences chimiques. « Le combat continue et je veux profiter de la présidence française de l'Union Européenne pour faire bouger les lignes. »

Entreprises et emploi

Plusieurs entreprises ont fait l'objet d'une attention particulière de la part du député attaché à la naturalité. Prenons lexemple d'Algovital, entreprise spécialiste des cosmétiques, implantée à Mormoiron et menacée de délocalisation. « Grâce à notre énergie, les partenariats noués et les aides mobilisées nous avons pu pérenniser activité et emplois à Saint-Pierre-de-Vassols. » Au chapitre emploi, les 'mardis de l'emploi' lancés avec Gérard Battistini, retraité et parrain de la mission locale d'Apt, aident les jeunes en difficulté dans leur recherche d'emploi. La permanence est ouverte deux mardis par mois afin d'aider les demandeurs d'emploi qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de réseaux.

National: 6 votes clés

Six votes à l'Assemblée nationale illustrent la ligne politique du parlementaire. Ce dernier s'est exprimé en faveur de la proposition de loi visant à assurer la revalorisation des pensions de retraite agricoles, celle relative à la protection des langues régionales et enfin celle visant à agir contre les violences au



sein de la famille. Parmi les votes contre : le projet de loi Santé « qui entérine la disparition des maternités et services de chirurgie en milieu rural », le texte « laxiste » sur le séparatisme, « car ce qu'il fait de mal, il le fait bien (réglementer l'instruction en famille), ce qu'il fait de bien, il le fait mal (la lutte contre l'islamisme) » et enfin l'accord économique entre l'UE et le Canada (CETA), « qui va à l'encontre de notre souveraineté. » Un mot cher à l'élu vauclusien.

L'enjeu de la dépendance vient conclure ces lignes. Suivi par treize autres députés, Julien Aubert a proposé le 'Quotient solidarité aînés' afin de faire bénéficier d'une part fiscale supplémentaire tout contribuable qui accueille sous son toit un ascendant en perte d'autonomie. « J'ai souhaité simplifier et élargir cette aide qui existe pour l'accueil d'une personne invalide à 80% : la dépendance commence bien avant 80% d'invalidité. »

*Source : Nosdeputes.fr